



#240 Bulletin du 7 février 2019

cget

**La fin de la paix territoriale ?**

Synthèse

► La fin de la paix territoriale ?**Thierry Pech. Terra Nova. Janvier 2019. 19 p.**

Beaucoup opposent aujourd'hui les espaces métropolitains et les espaces périphériques. Loin de se réduire à un tel affrontement, les tensions territoriales actuelles s'apparentent davantage à des luttes pour l'accès aux ressources des territoires.

L'explosion de la mobilité quotidienne des ménages traduit une formidable dilatation de l'emprise spatiale des individus, qui vivent de plus en plus souvent à cheval sur plusieurs territoires. Elle est liée à la fois à la métropolisation des emplois et à la périurbanisation de l'habitat. Mais les coûts directs et indirects de ce modèle d'organisation spatiale sont cependant nombreux et élevés, en particulier pour les ménages modestes et moyens. Cette note est le texte de la conférence prononcée par Thierry Pech, directeur général de Terra Nova, le 16 janvier 2019, en ouverture du cycle de l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe (Ihedate) consacré aux « Géographies de l'argent ».

Coopération territoriale**► Villes moyennes et régions au prisme de l'enseignement supérieur et de la recherche : coopération ou concurrence territoriale ?****Catherine Soldano ; Cécile Crespy.****Pôle Sud, n° 49, 2018. p. 57-70.**

Cet article examine les relations entre régions et villes moyennes au prisme de la politique d'enseignement supérieur et de recherche. Prenant appui sur la politique de site dans une région, il montre comment, dans un contexte national de réforme des politiques d'enseignement supérieur et de recherche et de redéfinition de la carte territoriale, les collectivités territoriales, et plus précisément le conseil régional, cherchent à peser sur l'organisation du territoire régional. Ce gouvernement du territoire, particulièrement équipé (schéma régional, contrats de site) et qui pourrait s'apparenter à une forme de contrôle du territoire régional, ne conduit pas pour autant à une forme de maillage territorial et interroge les relations de coopération-concurrence avec les villes moyennes.

Décroissance urbaine**► Les défis de la décroissance urbaine.**

Daniel Florentin.

La revue de l'Institut – FACTS Reports, n°18, 2018. 4 p.

Longtemps, l'idée a prévalu parmi les décideurs urbains que la trajectoire d'évolution d'une ville ne pouvait et ne devait être marquée que du sceau de la croissance, qu'elle soit économique ou démographique. Pourtant, certains territoires ont connu et connaissent des phénomènes de crise urbaine, qui n'ont rien de purement accidentel. Ces transformations appellent à rouvrir la boîte à outils de la planification urbaine. Et posent de nouveaux défis, aussi bien aux collectivités locales qu'aux autres acteurs de la production urbaine (industriels, acteurs de la construction, usagers).

Démocratie locale

► **Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens.**

Commission nationale du débat public (CNDP) - Ilaria Casillo ; Daniel Rousseaux. Janvier 2019. 116 p.

Après 6 mois d'enquête approfondie, 23 villes étudiées et 760 conseils citoyens touchés par un questionnaire de l'Observatoire national de la politique de la ville, la CNDP constate un essoufflement des conseils citoyens et préconise 10 actions pour relancer ce dispositif. Après avoir constaté la forte démobilisation, le manque d'indépendance et un défaut d'association réelle des conseils citoyens aux enjeux stratégiques de la politique de la ville dans les quartiers prioritaires, le rapport préconise 10 actions pour réellement associer les citoyens des quartiers prioritaires aux décisions qui les concernent. L'objectif de ces dix préconisations est double. En premier lieu, donner des moyens (logistiques et financiers) aux conseils citoyens à la hauteur de la mission qui leur est théoriquement confiée par la loi. En deuxième lieu, pleinement reconnaître le rôle et la place des conseils citoyens dans la co-construction des contrats de ville (statut juridique à part entière, co-signature du document cadre de la politique de la ville).

Développement territorial

► **Les ressorts du développement local. La dynamique des territoires en France.**

G.F. Dumont.

Futuribles, n°427, novembre-décembre 2018. 14 p.

En analysant ici la dynamique des territoires français sur longue période, Gérard-François Dumont montre que celle-ci a été marquée par trois périodes bien différentes : jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la France est majoritairement rurale ; elle s'urbanise à partir de 1936, et les villes moyennes voient alors leur population croître au détriment des métropoles ; mais la tendance s'inverse 40 ans plus tard avec l'essor cette fois des métropoles. L'auteur examine les raisons de l'essor et du déclin de ces différents espaces en montrant qu'il n'y a aucune fatalité quant à l'avenir des territoires. En témoigne le fait que l'on observe des dynamiques très contrastées à différentes échelles, comme il le montre ici au travers de trois exemples. Le premier est celui de la ville de Vitré, menacée de se transformer en « ville-dortoir », près de Rennes, qui est devenue un vaste bassin d'emploi grâce à son développement industriel. Le deuxième est celui du bourg d'Espelette, que l'on croyait aussi condamné au déclin mais qui, grâce à la « Confrérie du piment d'Espelette », connaît un dynamisme impressionnant lié aux activités agricoles et au tourisme. Le troisième concerne un petit village de Haute-Loire, Saint-Bonnet-le-Froid, transformé également en escale touristique et culinaire grâce aux responsables de l'Auberge des cimes. De ces cas, Gérard-François Dumont titre plusieurs leçons quant aux déterminants de l'avenir des territoires.

► **Espaces ruraux et espaces urbains : deux mondes différents.**

Jean-François Léger.

Population & Avenir, 2019/1, n° 741. p. 4-7.

Au début des années 2010, l'Insee titrait encore que près de 95 % de la population de la France vivait

sous l'influence des villes. Cette vision est remise en cause par Eurostat, qui a récemment proposé une nouvelle typologie des territoires. Celle-ci montre que les espaces ruraux existent encore et qu'ils sont habités, comme les gilets jaunes l'ont rappelé à l'automne 2018. Il est donc opportun de préciser les particularités de ces espaces, qui apportent un éclairage sur cette mobilisation. Quelle est l'importance de leur peuplement ? En quoi se différencient-ils des espaces urbains ?

► Développement des territoires : y a-t-il un modèle idéal ?

Pacini Vincent Pacini ; Marc Fosseux.

***Population & Avenir*, 2019/1, n° 741, p. 17-19.**

Chacun peut constater ce véhicule du phénomène de mondialisation que constitue la facilité de circulation des biens et des données. En résulte-t-il des territoires condamnés ? Se traduit-il par une perte du sens de la proximité au territoire ? Une nouvelle méthode d'analyse des territoires permet de répondre à ces questions.

Diagnostic territorial

► Au-delà des frontières, diagnostiquer les territoires (Mooc).

Université de Lorraine (Metz), Université de la Grande Région, Interreg.

Du 25 février au 15 avril 2019.

Ce cours en ligne offre une initiation au diagnostic de territoire. Les diagnostics de territoire sont requis en amont de la plupart des opérations d'aménagement, ainsi que dans le processus d'élaboration de stratégies de développement territorial. Ils s'inscrivent dans une démarche de réflexion sur les potentiels et enjeux du territoire, qui soit à la fois préalable et intégrée à l'action. Diagnostiquer les territoires amène donc à traverser différentes frontières, par exemple les frontières entre disciplines scientifiques, ou encore la frontière entre l'analyse de données et les approches participatives. Une originalité de ce MOOC sera d'abord également le cas des frontières nationales, dans la mesure où plusieurs exemples concerneront des espaces transfrontaliers - ce qui permet d'apporter un regard renouvelé sur les pratiques du diagnostic.

Emploi et territoire

► Emplois et territoires. Success stories de pôles de compétitivité et clusters.

France Clusters, décembre 2018. 19 p.

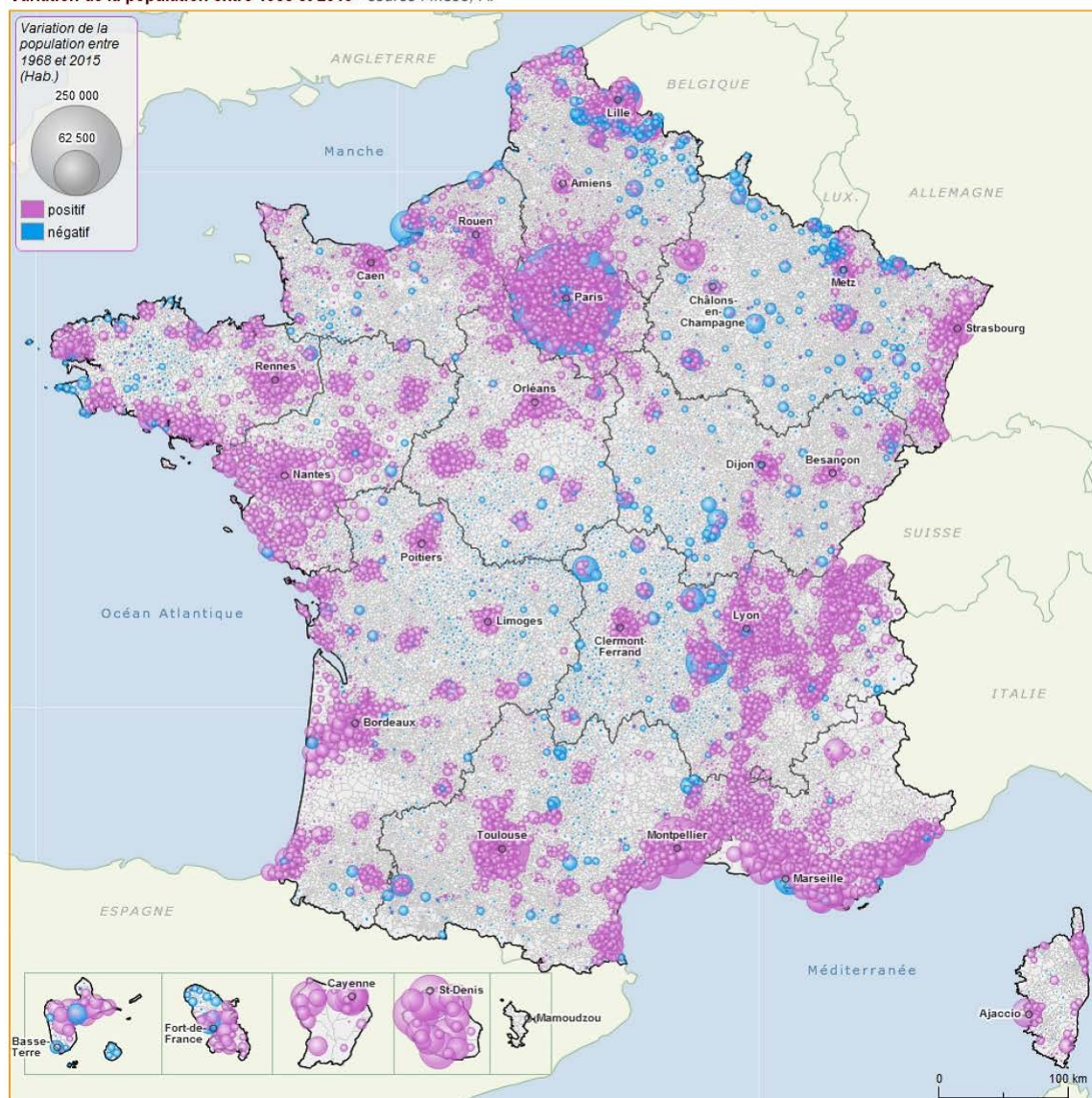
En une vingtaine d'années, les territoires français de production se sont structurés, organisés. Tournés vers l'innovation, ils n'en ont pas moins une arrière-pensée dominante et obsédante : ancrer les activités et développer l'emploi d'avenir ! Ils ne se sont pas structurés seuls, bien sûr, et ont pu s'appuyer sur des politiques gouvernementales et territoriales importantes : des systèmes productifs locaux (1999) aux pôles de compétitivité (2005), en passant par les grappes d'entreprises (2009), les clusters régionaux (à partir des années 2000) et les pôles territoriaux de coopération économique (2013). Le dossier thématique proposé par France Clusters revient sur le rôle et l'impact des pôles de compétitivité et clusters français, artisans territoriaux des emplois d'avenir. Des fiches détaillées présentent chaque cluster.

Evolution démographique

Une carte, un focus

► En France, certaines grandes villes perdent des habitants.

Variation de la population entre 1968 et 2015 - source : Insee, RP



© CGET 2018 - IGN GéoFla

Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Si la France gagne chaque année des habitants, tous les territoires ne bénéficient pas de la même manière de cette dynamique. La périurbanisation et l'augmentation des populations dans les couronnes des grandes villes s'est affirmée comme un fait majeur des dernières décennies. De la même manière, les espaces ruraux ont vu leur poids démographique diminuer fortement. En revanche, il est moins souvent rappelé que les espaces urbains sont loin de tous avoir la même croissance. Ainsi, un certain nombre de grandes villes du pays ont vu leur population diminuer depuis 1968, parfois dans des proportions très importantes. Le cas le plus emblématique est celui de la capitale.

Paris comptait en 1968 près de 2,6 millions d'habitants (soit une densité de 24 700 hab./km²).

50 ans plus tard, en 2015, la population n'est plus « que » de 2,2 millions d'habitants. En l'espace de 50 ans, Paris a donc

Villes	Variation de la population entre 1968 et 2015
Paris	-384 283
Saint-Etienne	-52 166
Le Havre	-34 784
Marseille	-27 394
Montluçon	-20 925
Roanne	-18 554
Roubaix	-18 470
Nancy	-18 266
Bordeaux	-16 950
Brest	-14 860

perdu presque 400 000
habitants. Elle est loin d'être la
seule !

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur [le site de l'Observatoire des territoires](#) !

Innovation urbaine

► Pour une stratégie d'innovation urbaine de Grand Paris Aménagement – La ville de demain, maintenant ou jamais ?

Réana Tahéraly.

Rapport remis à Thierry Lajoie le 23 janvier 2019. 120 p.

Comment aménager la ville à l'heure de la transition écologique et des révolutions numériques dans une ville-monde bousculée par l'économie immatérielle ? Fruit de 4 mois de travail, de dizaines d'entretiens et de réflexions partagées, ce rapport propose de réfléchir au sens de ces innovations et à la manière de les intégrer dans la conception et la réalisation de la centaine d'opérations d'aménagement urbain de Grand Paris Aménagement. Sur le fond, le rapport souligne l'impérieuse conciliation des priorités environnementales, économiques et sociales et démontre qu'aucune ne va sans l'autre. Face au foisonnement des innovations urbaines dans un univers qui va vite et qui est globalisé, le rapport met l'accent la mutation majeure à laquelle nous assistons : le passage de la ville de l'offre vers « une ville à la demande », où les usages commandent, bougent et redessinent les attentes et les besoins. Et affirme une conviction : la ville peut devenir le creuset des solutions à la survie de la planète. L'innovation urbaine devient alors l'outil au service de ce changement de paradigme.

► [Le rapport](#)

Mobilité

► Mobilité dans les villes moyennes : trois échelles territoriales d'analyse.

Cerema, janvier 2019. 112 p. Coll. *Connaissances*.

Cette étude propose un état des lieux de la mobilité des habitants des villes moyennes, par l'analyse des résultats de 36 enquêtes ménages-déplacements. Cela, aux trois échelles que sont l'aire urbaine, l'agglomération et la ville-centre, afin de répondre aux questions suivantes : quelle est la place de l'aire urbaine au sein de l'armature régionale ? L'agglomération facilite-t-elle la mobilité de l'ensemble des catégories de population ? Dans quelle mesure la ville-centre structure-t-elle au jour le jour les déplacements des habitants ? Les villes moyennes connaissent des réalités différentes, suivant leur contexte géographique et économique par exemple. Mais il se dégage des tendances générales.

Périurbain

► La gendarmerie face à la périurbanité.

Romain Vezin.

Cahiers de la sécurité et de la justice, n° 44. Janvier 2019. p. 26-33.

Dans son discours du 18 octobre 2017 adressé aux forces de sécurité intérieure, le président de la République a annoncé comme objectif prioritaire le renforcement du lien avec la population. Pour la

gendarmerie, le territoire en question a connu depuis les années 1970 une transformation majeure qui a conduit à l'avènement d'une nouvelle morphologie de son terrain d'action : le milieu périurbain. S'interroger sur les conditions de l'intégration de la gendarmerie au sein de cet espace de travail revêt un caractère stratégique. Par-delà la volonté constante de l'institution de servir au mieux la population française, elle pourrait voir sa crédibilité remise en cause si sa capacité à répondre aux problématiques de ce nouveau milieu n'était pas jugée satisfaisante. Or, cette crédibilité est essentielle dans la mesure où le processus de périurbanisation crée un milieu concurrentiel où l'institution doit se positionner. Il s'agit donc de proposer des éléments de compréhension du milieu périurbain en vue de faciliter la construction de réponses opérationnelles adaptées à cet espace si particulier.

Politique de la ville



► Retrouvez 200 autres indicateurs statistiques concernant **ce quartier** ou recherchez le **quartier de votre choix**.



► Les logements de quartiers prioritaires ont plus souvent des défauts graves.

Marie Sala ; Nathan Remila (Onpv). Pascale Bedu ; Martin Bocquet ; Jérôme Douche ; Olivier Dupré ; Olivier Dussart ; Céline Hamerel ; Antoine Herman (Cerema).

Observatoire national de la politique de la ville (Onpv). Janvier 2019. 8 p.

L'Onpv vient de publier 4 fiches autour des questions relatives aux conditions de logement en QPV en métropole et dans les Dom, dans le cadre du logement privé et du parc locatif social. Premières constations : en France métropolitaine, dans 82 % des quartiers prioritaires de la politique de la ville, les prix des logements privés sont inférieurs d'au moins 10 % à ceux des autres quartiers de l'unité urbaine englobante. Ces mêmes QPV se distinguent en outre par une moindre présence de logements privés. En ce qui concerne le parc locatif, début 2017, les logements dits très sociaux représentent quant à eux les trois quarts des logements sociaux en QPV, contre 40 % dans les quartiers hors quartiers prioritaires (QPV) et quartiers de veille active (QVA). Il est à noter que dans les quartiers prioritaires de France métropolitaine, 22 % des ménages habitent un logement surpeuplé, contre 12 % hors QPV. Enfin, dans les Dom, les QPV se distinguent de ceux de métropole par une présence moindre du parc social : 60 % à la Réunion, 55 % en Guadeloupe, 34 % en Martinique, 19 % en Guyane et 3 % à Mayotte, contre 75 % dans l'ensemble des QPV.

► Mobilité et insécurité au cœur des préoccupations des habitants des QPV.

Nathan Remila (Onpv). Julien Pramit (Ministère de l'Intérieur - SSM-SI). Nicolas Juste ; Yohan

Urie (Cerema).

Observatoire national de la politique de la ville (Onpv). Janvier 2019. 8 p.

« Mobilité quotidienne », « enclavement », « délinquance enregistrée », « insécurité et victimation » : voici les thèmes principaux de 4 nouvelles fiches d'analyse réalisées par l'ONPV, le service statistique ministériel de la sécurité intérieure et le Cerema. Principaux résultats observés : la moitié des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont coupés par une route importante, une voie de chemin de fer ou un cours d'eau. En outre, en considérant les coupures surfaciques (surfaces d'activités, forêts, cimetières, etc.) et topographiques (distance à la mairie, pente environnante, etc.), un quart des QPV apparaît comme fortement ou très fortement soumis à des coupures physiques qui contribuent à leur enclavement. Ceux situés dans la zone centrale de l'Île-de-France et l'Outre-mer sont particulièrement concernés. Cet enclavement est susceptible d'avoir un impact sur les mobilités quotidiennes des habitants. Ainsi, les résidents des QPV se déplacent moins souvent en voiture. Cependant, cet écart est principalement dû à des différences d'accès à la voiture (possession du permis et d'une voiture) et de caractéristiques des habitants (statut d'emploi, par exemple). Sur le plan de l'insécurité, à l'exception des cambriolages et des vols non violents, les forces de l'ordre enregistrent davantage de délinquance en QPV que dans les unités urbaines (UU) environnantes. L'écart le plus marqué concerne les trafics de stupéfiants ou leur usage ainsi que les violences physiques intrafamiliales. Le sentiment d'insécurité est deux fois plus présent en QPV que dans les autres quartiers de l'UU englobante (26 % contre 13 %).

Santé

► Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes : l'accessibilité s'améliore malgré des inégalités.

DREES - Blandine Legendre ; Clémence Aberki ; Hélène Chaput avec la collaboration de Gaëlle Gateaud.

Études et Résultats, n°1100. Janvier 2019. 6 p.

L'accessibilité géographique aux infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes s'améliore entre 2016 et 2017, soutenue par une croissance des effectifs de ces professionnels, notamment de ceux exerçant à titre libéral. Pour ces trois professions, les inégalités de répartition géographique diminuent, entre les communes les moins dotées et les mieux dotées, en particulier pour les sages-femmes. Toutefois, des inégalités territoriales subsistent. Les infirmiers sont plus inégalement répartis selon les régions et les masseurs-kinésithérapeutes selon le type de commune. La répartition des sages-femmes ne répond à aucune de ces deux logiques. Pour les trois professions, l'accessibilité est globalement meilleure dans les grands pôles urbains et le long du littoral.

Soutenabilité

► Se saisir du défi climatique pour bâtir le futur de l'Europe.

Dominique Perrut.

Question d'Europe, n°500, 28 janvier 2019. En ligne

Partant du constat d'un ralentissement depuis la crise financière et d'une divergence persistante entre les pays de l'Union, cette note met d'abord en évidence les défis qu'affronte l'économie européenne. Parmi ceux-ci, la question climatique fait figure d'enjeu central. On évalue ensuite les outils économiques dont dispose l'Europe, parmi lesquels le Plan d'investissement qui fait figure d'instrument prometteur, et les actions menées en matière climatique. Enfin, on esquisse les voies selon lesquelles pourrait s'organiser la transition climatique qui peut fournir une réponse à la menace de stagnation séculaire et de division sur le continent. Des propositions sont faites pour que le Plan d'investissement devienne un vecteur privilégié de cette stratégie. Outre l'instauration d'un cadre pour réorienter les flux financiers vers les investissements verts, l'instauration d'une autorité de la transition climatique et d'un comité de pilotage pourraient donner au Plan la stratégie industrielle qui lui fait défaut. Celle-ci pourrait être mise en œuvre sur une base élargie et constituer un élément-clé de la réponse européenne aux

mouvements eurosceptiques.

► Mobiliser les sciences de gestion pour réussir la transition écologique et sociale.

Philippe Eynaud.

The Conversation, 29 janvier 2019. En ligne

La question de la soutenabilité n'est pas simple à traiter car nous faisons face à un double péril : l'exploitation abusive des ressources naturelles met en danger l'équilibre du climat et de la biodiversité, et les inégalités croissantes condamnent notre capacité à faire société. Face à de tels enjeux, les sciences de gestion peuvent grandement contribuer à l'affirmation d'une double solidarité : celle qui relie les hommes et la nature, et celle qui unit les hommes entre eux. Un tel effort ne se décrète pas. Il s'organise.

Tourisme

► Tourisme dans les métropoles mondiales : quel positionnement de Paris Ile-de-France face à ses concurrentes ? (partie 1/2)

CROCIS, Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France et le pôle Tourisme, Congrès et Salons de la CCI Paris Ile-de-France.

Jeux Ile-de-France, n°208. Janvier 2019. 4 p.

Du fait de leur poids économique, financier et politique, Paris, Londres, New York, Shanghai et Tokyo constituent les métropoles qualifiées de global cities ; au-delà de l'ampleur de la valeur ajoutée créée par les grands groupes qui y sont implantés, de la puissance de leur place financière ou encore de la qualité de leur écosystème éducatif, ces cinq métropoles sont aussi parmi les principales destinations mondiales du tourisme, qu'il s'agisse du tourisme de loisirs ou du tourisme d'affaires. Mais laquelle des cinq compte le plus d'arrivées touristiques ? Quelle est celle qui dispose de l'offre d'hébergements la plus importante ? Laquelle enregistre l'évolution de trafic aérien la plus dynamique ? ...

Transition énergétique

► Smart city : les enjeux énergétiques de la ville durable.

IFP Energies nouvelles.

Note de synthèse. Janvier 2019. 8 p.

En 2025, environ 58 % de la population mondiale (4,6 milliards de personnes) vivra dans une zone urbaine, et ce taux atteindra 80 % pour les pays développés. Le défi de l'urbanisation est considérable : surpopulation, changement climatique, qualité de l'environnement, accès à l'énergie, etc. La planification urbaine doit repenser la manière de fournir à la population les services de base et ce, de façon durable et à un coût abordable. Les zones urbaines représentent 10 % de la surface terrestre, une proportion qui ne cesse de croître. Les agglomérations consomment environ 65 % de l'énergie primaire disponible et comptent pour environ 70 % des émissions de gaz à effet de serre, essentiellement dues à la fourniture d'énergie pour l'éclairage, le chauffage, le froid et les transports. Un autre défi majeur attend les agglomérations urbaines : selon un récent rapport de l'OMS, 92 % des populations urbaines ne respire pas un air sain. C'est pour répondre à ces deux défis majeurs, changement climatique et dégradation de la qualité de l'air, que devra se structurer la ville de demain.

► Le SRADDET pour une accélération de la transition énergétique et écologique des régions.

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Cahier d'acteur. Janvier 2019. 8 p.

Pour qu'un SRADDET soit un outil de planification ambitieux et opérationnel, tous les acteurs du territoire doivent faire émerger et suivre dans la durée une stratégie régionale cohérente, équitable, efficiente et durable. Ce *Cahier d'acteur* de l'Ademe va au-delà des aspects prescriptifs et normatifs et

propose un regard sur les mesures opérationnelles du Sraddet et les mesures d'accompagnement et de suivi-évaluation qui pourraient être mises en place. Il recense également les principaux outils et dispositifs de l'Ademe pour accompagner la mise en œuvre d'un Sraddet.

Urbain

► **Les villes résilientes.**

Mathilde Martin-Moreau et David Ménascé (coord.)

***La revue de l'Institut – FACTS Reports*, n° 18. 2018. 78 p.**

Alors que 70% de la population mondiale vivra en ville en 2050, les villes sont aujourd'hui confrontées à des défis et des risques sans précédent : changement climatique, catastrophes naturelles, crises sanitaires, perte d'attractivité, déclin industriel, pauvreté urbaine, chômage, bidonvilles, etc. Dans ce contexte, le concept de villes résilientes, c'est-à-dire la "capacité des villes à se remettre de traumatismes et poursuivre leur développement", s'impose comme un enjeu central des politiques urbaines pour répondre aux risques et aux tensions auxquels elles font face.

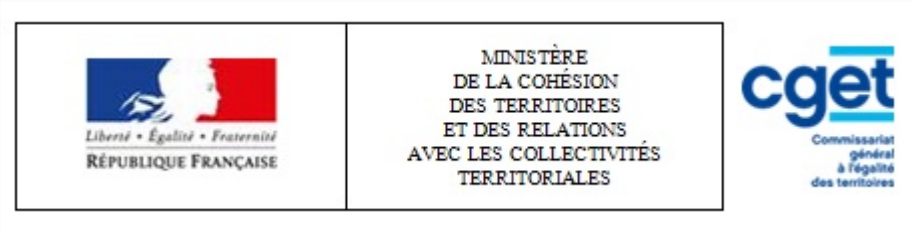
Commissariat général à l'égalité des territoires

Conception : Isabelle Rican & Sylvère Geniaux / Service de veille - Direction des stratégies territoriales.

>> **S'abonner : accès direct à l'encart d'inscription**

>> Nous contacter : veille.cget@cget.gouv.fr

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Commissariat général à l'égalité des territoires | Service communication - 20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@cget.gouv.fr



© 2019 CGET

[Se désinscrire](#)